

Celeste propose une offre fibre à 1 Gb/s

Réservée aux entreprises – même celles de taille moyenne –, la nouvelle offre fibre de l'opérateur Celeste propose un débit maximal inédit : **1 Gb/s** ! Selon **Nicolas Aubé**, président de la compagnie, un nombre sans cesse croissant de professionnels pourra tirer profit d'une telle offre : « *Nous constatons une augmentation de la consommation de nos clients de 50 % par an* », explique-t-il.

Cette bande passante sera utile dans de nombreux cas : gros sites disposant de nombreux postes connectés, **mise à disposition de services sur Internet directement depuis un serveur hébergé au sein de l'entreprise**, interconnexion de deux sites distants, etc.

« Le temps réel, c'est la nouvelle révolution industrielle. Les entreprises sont interconnectées, sans contrainte de technologie ou de distance. On peut organiser le fonctionnement de l'entreprise à partir de ses moyens humains. L'offre fibre 1G est l'aboutissement de cette démarche, car elle permet de s'affranchir des contraintes qui pesaient avant sur les entreprises », ajoute Nicolas Aubé.

Celeste dispose d'un réseau d'une capacité de **800 Gb/s** et fournit cette nouvelle offre en région parisienne, ainsi que dans de nombreuses grandes villes françaises (le tout uniquement sur devis). La compagnie propose **un test d'éligibilité**, qui est accessible [depuis cette page web](#).